



Formulaire de prêt des minibus aux associations sportives de Saintes

Prêt des minibus aux associations sportives de Saintes, à savoir :

- 2 minibus 9 places,

- 1 minibus 6 places (équipé pour transporter des personnes à mobilité réduite).

Modalité de réservation : - La réservation doit se faire 2 mois avant le départ,

- En cas de demandes multiples sur une même journée, l'attribution des véhicules se fera en fonction des critères élaborés en conseil consultatif (distance, nombre et âges des personnes transportés, niveau de compétition, véhicule de prêt déjà accordé, participation de l'association aux instances organisées par le service de sports...),

- En dernier recours, l'arbitrage sur l'attribution du véhicule se fera par l'élu référent,

- Toute association ayant fait une demande tardive ne pourra pas se prévaloir de ces critères,

- Les conducteurs doivent avoir plus de 3 ans de permis de conduire et devront le fournir le jour du retrait du minibus. Une copie sera faite par nos soins. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service des sports aux coordonnées suivantes : accueilleas@ville-saintes.fr / 05 46 96 30 30,

*1 rue René Cassin, 17100 Saintes. **Attention** : la présente demande de réservation ne vaut pas acceptation. Une réponse sur votre demande vous sera communiquée ultérieurement.*

*** réponse obligatoire**

Demandeur

Nom de l'association *

Cliquez ici pour entrer du texte.

Nom du représentant *

Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse mail *

Cliquez ici pour entrer du texte.

Téléphone portable *

Cliquez ici pour entrer du texte.

Période de prêt

Date du retrait du véhicule * Cliquez ici pour entrer une date.

*** (le retrait devra se faire entre 10h00 et 12h00 à l'espace associatif)**

Date du retour du véhicule * Cliquez ici pour entrer une date.

*** (le retour devra se faire à 10h00 à l'espace associatif)**

Informations conducteur(s) et passager(s)

8 personnes transportées +conducteur pour le minibus 9 places * ☐

8 personnes transportées +conducteur pour le minibus 9 places * ☐

5 personnes transportées* + conducteur pour le minibus 6 places (véhicule PMR)* ☐

Age moyen des sportifs des personnes transportées :

- Mineurs - de 15 ans ☐ + de 15 ans ☐
- Adultes ☐
- Personnes en situations d'handicaps ☐

Nom, prénom, âge et n° de téléphone du chauffeur n°1 *

[Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Nom, prénom, âge et n° de téléphone du chauffeur n°2

[Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Lieu de déplacement - Evénement

Lieux de déplacements (ville et département) *

[Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Distance estimée (aller-retour) *

[Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Évènement (stage, compétition, sélection...) *

Choisissez un élément.

Niveau de l'évènement (départemental, régional, national...) *

Choisissez un élément.

**** Important **** : Le retour du minibus ne doit se faire qu'en présence des agents présents à l'espace associatif dans les créneaux horaires prévus,

De plus, les états des lieux (au départ et au retour) du minibus doivent impérativement être fait par un agent de la Ville en présence des utilisateurs.

Nous vous rappelons que les états des lieux doivent être impérativement signés par les deux parties.

- **En cas de panne**, merci d'appeler le numéro d'appel d'urgence rangé avec les papiers du véhicule, afin de faire remorquer le minibus (en aucun cas ne laisser le véhicule sur place).